

CR de la Commission Mixte Environnement du 14 avril 2011

Ordre du jour :

Propositions pour la semaine de l'environnement qui se tiendra du 19 au 26 novembre 2011 :

- Officialisation de la charte élagage
- L'écureuil dans notre commune
- Interventions à prévoir
- Création d'un refuge LPO dans le parc municipal

Le Boivre

Nouvelle déchèterie

Chenilles processionnaires

**La charte** destinée aux professionnels de l'élagage est en cours de rédaction (NEB). Une comparaison avec le référentiel professionnel (à trouver) paraît judicieuse.

**L'écureuil brévinçois** a bien des ennemis : le vieillissement de la forêt, la densité urbaine en augmentation, les voitures...et les chats.

L'évolution de cette population est à suivre.

La NEB propose qu'une action de sensibilisation soit lancée dès à présent auprès des écoles.

Dans le cadre de l'inventaire de **la flore brévinnoise** il est envisagé de créer des pictogrammes de présentation des plantes sur leur site.

Autre création un refuge **L(ieu) P(rotection) O(iseaux)** dans le parc municipal, voire sur d'autres sites. Obligation : 0 phito pour le traitement de ces lieux = une valeur pédagogique y compris pour les employés de la commune.

**Le BOIVRE** : un 4<sup>ème</sup> comité de pilotage réunissant des participants de tous horizons doit se tenir.

3 hypothèses ont été avancées lors du dernier comité par le cabinet SCE. Compte tenu de l'urgence de sécuriser le site une solution devrait être retenue fin juin 2011.

**La nouvelle déchèterie** : une parcelle a été retenue sur un terrain communal (zone ZY5). Proche du centre elle offrirait des avantages d'accès (1 entrée et 1 sortie) et de surface. Le dossier est en attente (zones humides).

Objectif avancé : mettre en place une déchèterie EXEMPLAIRE avec plate forme déchets verts et une recyclerie.

Incompatibilité du phytosanitaire (protection des végétaux) et du bio (protection des populations) pour un traitement aérien de **la chenille processionnaire**.

La commune demande une dérogation.